



ÉLECTIONS 2015 COMITÉ D'ENTREPRISE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL

UN SYNDICAT DÉTERMINÉ ET COMBATTIF !

**EN VOTANT POUR
LES CANDIDAT(E)S
Sud, VOTEZ POUR
VOS DROITS,
DÉFENDEZ
VOS EMPLOIS
ET VOS SALAIRES**

***Sud*, notre syndicat est au service de tous les salariés.
Nous agissons au quotidien pour :**

- Défendre les droits du personnel
- Lutter contre toutes les injustices et toutes les inégalités
- Combattre la souffrance au travail, garantir la santé au travail
- Faire prévaloir des organisations du travail humaines, qui respectent les personnes
- Interdire et sanctionner les pratiques managériales déviantes
- Développer les collectifs, les coopérations, contre l'individualisation à tous crins
- Interdire le *benchmark*, les compétitions infantilisantes
- Imposer les valeurs et les règles du travail bien fait, pour un service digne des clients, pour un meilleur épanouissement professionnel de chacun(e).

***Sud* rassemble aujourd'hui des adhérents issus de tous les métiers et de tout le territoire de notre Caisse.**

***Sud* est avant tout un syndicat de lutte, intègre, porteur d'une éthique et proche du terrain.**



LE COMITÉ D'ENTREPRISE

Grâce à votre vote, *Sud* sera plus fort pour revendiquer l'amélioration de nos conditions de travail, négocier un véritable statut social pour les salariés, obtenir des accords améliorant les rémunérations, en mettant la priorité sur celles et ceux qui sont le plus pénalisés aujourd'hui.

CONTRE LA RÉGRESSION SOCIALE

Le CE nous donne voix au chapitre

Le CE est l'instance où sont débattus les projets structurants de la direction qui ont des conséquences directes sur nos emplois, nos conditions de travail, nos rémunérations, notamment. Le CE, ce n'est donc pas seulement les œuvres sociales et culturelles, dont le financement est légalement garanti. C'est aussi et avant tout cela : **le lieu où les salariés reçoivent les informations nécessaires sur ce qui se prépare**, en un temps qui leur laisse celui de se les approprier et d'en débattre collectivement, le lieu où ils ont voix au chapitre par le truchement de leurs élu(e)s.

POUR LES ŒUVRES SOCIALES

Activités sociales et culturelles

Les élu(e)s *Sud* prêteront évidemment leur concours à la gestion et à l'animation des activités sociales et culturelles du Comité d'entreprise. Celles-ci semblent aujourd'hui satisfaire le plus grand nombre. Cette appréciation s'appuie sur les satisfecits que recueillent les collègues qui les gèrent et les animent actuellement, satisfecits auxquels nous n'avons aucune réticence mal placée à joindre le nôtre. Dans ces conditions, nous n'avons rien de bien précis à proposer, nous verrons cela si nous sommes amenés à apporter notre concours à la gestion de ces œuvres sociales, en fonction de ce qui sera souhaité par le personnel. Pas de bouleversements donc à attendre ou à redouter des élu(e)s *Sud*.

Le CE pour défendre nos droits

Pour *Sud*, le CE est par conséquent avant tout une instance constitutive d'un outil syndical au service de la défense de nos droits et de nos intérêts de salarié(e)s dans l'entreprise.

Les élu(e)s *Sud* oeuvreront pour :

- De meilleurs emplois
- Des effectifs adaptés à nos besoins
- La reconnaissance des qualifications et des compétences réellement mises en œuvre dans le travail
- La revalorisation de la classification des emplois de CC, de GC, de GCP et CCPro, correspondant à l'élévation observée du niveau des qualifications requises.
- La défense de notre conception du travail et des relations de travail
- Des organisations du travail humaines, stimulantes, qui favorisent la coopération
- La défense de notre conception de la politique commerciale et du service aux clients
- La défense de notre éthique professionnelle, mise à mal quotidiennement, de notre conception et de notre attachement au travail bien fait, souvent empêché.



Stress au travail : halte aux dérives qu'on nous impose!

LES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL



Depuis l'enquête menée en 2004, la santé au travail est la préoccupation principale des militants Sud.

POUR LA DÉFENSE DU PERSONNEL

Représentation du personnel

Selon le Code du travail, "Les délégués du personnel ont pour mission de présenter à l'employeur toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives aux salaires, à l'application de Code du travail et des autres dispositions légales concernant la protection sociale, la santé et la sécurité, ainsi que des conventions et accords collectifs applicables dans l'entreprise." Ce rôle, traditionnel dirons-nous, les délégué(e)s du personnel **Sud** l'assumeront totalement, avec toute la détermination requise.

Droit d'alerte

Une autre prérogative des délégués du personnel, moins connue et mise en avant mais pourtant fondamentale en ces temps de dégradation des conditions de travail et de ses effets sur la santé des salariés, est leur droit d'alerte. Ce droit d'alerte s'applique "en cas d'atteinte aux droits des personnes, à leur santé physique ou mentale, ou aux libertés individuelles dans l'entreprise non justifiée par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnée au but recherché" (Article L. 2313-2 du Code du travail).

Entendre les salariés

Sud BPCE mène depuis plusieurs années une réflexion approfondie sur l'exercice de ce droit d'alerte. Dans quelles circonstances précises est-il justifié ou judicieux de le mobiliser ? Quelles sont les conditions requises à l'usage de ce droit, essentiel pour la protection des salarié(e)s au travail ? Apprendre à identifier les situations et à poser le bon diagnostic qui justifient qu'on y recoure, agir avec discernement et à bon escient, à cela les militants et élu(e)s **Sud** sont régulièrement formés et préparés. **Sud** a ainsi acquis une vraie expérience de l'exercice de ce droit, et cherche à la développer et la faire partager. Les salarié(e)s qu'on a pu ainsi soutenir et assister ont découvert une pratique qu'ils ne connaissaient pas, en sont le plus souvent satisfaits parce qu'ils ont connu des effets et des résultats qu'ils n'envisageaient pas. Ils sont entendus, leur parole compte, et les solutions aux problématiques soulevées nécessairement apportées, puisque, les choses étant dites et si le diagnostic est indiscutable, la direction a l'obligation légale d'y remédier. Le tout dans une coopération nécessaire (c'est la direction qui a le pouvoir de faire, en dernière instance) qui n'escamote pas toutefois les conflits, de valeur et d'objectifs toujours présents. Ceux-ci sont au contraire objectivés. Ce qui contribue aussi à la résolution des problématiques affrontées.

Pour tout ceci, vous pourrez compter sur les élu(e)s **Sud**. Indéfectiblement.

Les candidats Sud

Vous les avez déjà rencontrés car chacun occupe un poste au sein de la CECAZ.

Michèle BELVAL

Agence de Carqueiranne

Marie-Laure BRAIDA

Agence de Peymeinade

Valérie BRUN

Agence de Peymeinade

Patrick CASTILLO

Agence de Fréjus Petit Théâtre

Laurence COLL-FERRARA

Agence de Hyères-Ville

Marie-Pierre GUYOT

Agence de Cagnes-sur-Mer

Marie-Claire HANOT

Unité Relations clientèles

Marc JUAN

Assistant Logistique

Jean-Luc KERENFLEC'H

D.C. Var Ouest

Franck LECLERC

Agence de Hyères-Ville

Pierre LEFAY

Moyens Généraux

Olivier LOCICERO

G.C. Agence de Toulon Pont-du-Las

Roselyne MAUMIN

CAF Valgora

Thierry OULLIER

Agence de Draguignan Cazelles

Martine OUSTRI-MARINO

Unité Animation de marché

Brigitte PINANA-PENA

Agence des Arcs

Sarah SAIDANI

Agence de La Farlède

Luc SEVIN

Agence de Cagnes-sur-Mer

Valérie TOZZA

Unité Études et Pilotage

Philippe VIBERT

Agence de La Garde

**DU 8 AU 15 OCTOBRE 2015,
VOTEZ ET FAITES VOTER Sud BPCE!**



LES VALEURS DE Sud

Contribuer à la construction de la société de demain

Nous agissons pour améliorer la situation des salariés aujourd'hui et contribuer à la construction de la société de demain, une société plus juste, plus solidaire et respectueuse de notre environnement. Nous développons un syndicalisme de lutte, de résistance aux agressions contre nos droits, de revendications justes.

Nous refusons le syndicalisme d'accompagnement qui cautionne et accepte un ordre des choses injuste et destructeur imposé par les marchés financiers, soutenus par des idéologues néo-libéraux de tous poils et de tous bords.

Nous proposons un projet bancaire alternatif pour faire de la banque un véritable service public.

C'est pourquoi notre syndicalisme ne s'arrête pas à la porte de notre entreprise, mais s'inscrit dans une vision plus large de progrès social qui garantit des droits économiques, sociaux, culturels, écologiques et politiques pour tout être humain.

Nos valeurs ne font pas de Sud un syndicat d'opposition systématique. Nous savons être constructifs et être force de proposition quand il y va de l'intérêt des salariés.

Sud, cela signifie Solidaires, unitaires et démocratiques.

Solidaires, car c'est ensemble que nous défendons nos intérêts collectifs (salaires, conditions de travail...)

Unitaires, parce que nous considérons que l'unité est l'outil essentiel à l'action. Elle permet de créer un rapport de force qui donne du poids aux revendications communes des salarié(e)s.

Démocratiques, attendu que c'est à partir des idées de chacune et de chacun qu'émergent les projets collectifs et les revendications.



Proches du terrain. Militants et au travail!

PROCHES DU TERRAIN ET DISPONIBLES

Notre section Sud ne compte aucun permanent parmi ses militants. Chacun d'entre nous occupe un emploi au sein de la CECAZ, nous vivons la même réalité que vous et sommes confrontés aux mêmes problèmes sur nos postes de travail.

UN SYNDICALISME DÉMOCRATIQUE

Nous consultons nos adhérents et prenons nos décisions collectivement. Nous allons régulièrement sur tous les lieux de travail pour échanger et discuter avec vous, évoquer les difficultés ou les problèmes rencontrés, toujours animés de la préoccupation d'être utiles et d'apporter du concret dans le quotidien vécu du travail. Sud est un syndicat actif.

UN SYNDICALISME RESPONSABLE

Nous assumons nos choix : lorsqu'un accord apporte un plus aux salariés, Sud le signe quand bien même nous l'aurions combattu et critiqué parce que insuffisant ou partiel. Dans le cas contraire, Sud ne signe jamais, peu importe l'air du temps ou qu'on soit minoritaires, et dit pourquoi, sans détours. Notre action s'articule autour de quatre motivations essentielles :

- Faire cesser la dégradation de nos conditions de travail
- Défendre nos emplois
- Améliorer le niveau de nos rémunérations, notamment pour les plus jeunes et pour les femmes
- Porter un projet bancaire au service de nos clients.